

été rejetées par les autorités algériennes qui y voient des tentatives d'ingérence dans les affaires intérieures de l'Algérie. Elles arguent d'autre part que les observateurs ne font pas la distinction entre la lutte légitime du Gouvernement algérien pour lutter contre les terroristes islamistes, et les violations des droits de la personne. Bien que le Gouvernement algérien ait initialement accepté d'inviter le Rapporteur spécial sur les exécutions extrajudiciaires, il indique maintenant qu'une telle visite n'est plus souhaitable.

L'Algérie fait face à une situation socio-économique redoutable. La population croît de 600,000 personnes annuellement. 70% des jeunes de moins de 30 ans ne travaillent pas. Le taux de chômage général est fort élevé à 28%. Les salaires étant réduits, les Algériens éprouvent de la difficulté à combler tous leurs besoins essentiels. Malgré la construction de plus de 4 millions de logements depuis l'indépendance, le logement est toujours en crise. Le taux d'occupation est de 7.4 personnes par unité.

La constitution proclame l'Islam religion d'État. Les minorités chrétiennes et juives peuvent néanmoins pratiquer leurs cultes. La constitution interdit toute discrimination basée sur la naissance, la race, le sexe, la religion. Néanmoins, les femmes continueraient à se heurter à une discrimination juridique et sociale. Les associations féminines affirmeraient que le code de la famille de 1984 viole la constitution. Basé sur la sharia, ce code considérerait la femme comme mineure sous tutelle de son mari ou de son père. Des centaines de femmes ont été tuées par des groupes armés.

L'éducation est gratuite pour les enfants de 6 à 16 ans. Des juristes algériens affirment que les codes pénal et de la famille n'offrent pas une protection suffisante aux enfants.

POSITION DU CANADA

Le Canada condamne sans réserve le terrorisme. Cependant, la lutte légitime contre le terrorisme ne devrait pas être un alibi pour délaisser la promotion des droits de la personne. Le Canada entretient un dialogue avec l'Algérie sur ces questions dans l'espoir de promouvoir une plus grande ouverture et une meilleure compréhension de part et d'autre.

Le Canada appuie les réformes politiques et économiques en cours comme étant le meilleur moyen de sortir le pays de la crise qu'il connaît, à travers la consolidation de l'État de droit et le redressement économique créateur de richesse collective et individuelle.

Grâce à son programme de coopération géré par l'ambassade, le Canada aide des groupes de victimes du terrorisme en mettant sur pied des projets comme la reconstruction de la maison de la presse, la rénovation de crèches pour permettre à des femmes de retourner travailler, l'achat de machines-outils qui permettront la réinsertion des handicapés dans la société etc.

Le 13 janvier, un émissaire spécial du Canada s'est rendu à Alger pour remettre une lettre du Premier ministre Chrétien au Président Zéroual. Dans cette lettre, il propose une aide humanitaire à l'Algérie, en particulier aux victimes du terrorisme, et demande une plus grande transparence des autorités algériennes sur la situation humanitaire et sécuritaire dans leur pays.